

Rapport annuel 2017 du Conseil régional

Région 4 Lausanne – Epalinges

Introduction

Le Conseil régional (CR), ce sont des femmes et hommes, laïcs et ministres, engagés dans l'aventure de l'Eglise qui se sont retrouvés à 12 reprises durant l'année écoulée, pour prendre soin de la vie communautaire. Hormis les séances de travail proprement dites, il y a le travail en amont et en aval, les rencontres formelles et informelles, les courriers et autres téléphones : bref tout ce qui est appelé à faire circuler et développer la vie au sein de la Région, afin qu'elle soit et devienne – toujours et encore – lieu d'Eglise dans le concret de la société d'aujourd'hui.

Mettons en évidence que, au vu du contexte régional, le CR a soigné sa présence auprès des paroisses, notamment en assistant à chacune des Assemblées paroissiales.

Le CR a également organisé une rencontre avec les délégués de la Région au Synode, dans une perspective de créer une réelle voie de transmission Région-Synode et vice-versa. Cela ne sera possible que grâce à une communication efficace, un climat de confiance et une saine confrontation. Il s'agit, à ce stade, d'un début de processus, à poursuivre courageusement en 2018.

C'est avec joie et reconnaissance que le Conseil régional a accueilli deux nouveaux membres au cours de l'année écoulée : Jocelyne Muller, pasteure, en mars et Marie-Claude Ischer, laïque, en septembre. Forces nouvelles, regards nouveaux, enthousiasmes nouveaux : voilà de quoi alimenter l'énergie et la diversité du Conseil régional. Il faut toutefois souligner la difficulté à trouver 1 à 2 membres laïcs supplémentaires, venant particulièrement des paroisses du bas de la ville.

Tout au long de l'année, le CR a eu le privilège de compter sur la présence efficace et délicate de Gabriel Dutoit, répondant infocom régional, invité permanent, qui le fait bénéficier de ses compétences spécifiques.

Si cela devient presque banal de parler de défi, l'année 2017 en fut particulièrement tissée : nouvelle structure (Assemblée régionale devenue Groupe de travail), dotations, engagement de laïques et/ou ministres dans les divers lieux d'Eglise, financement à divers niveaux, notamment. S'ils ont pu être – partiellement ou totalement – relevés c'est grâce à l'engagement, à la compétence et à la fidélité des différents acteurs. Cela dit, il ne s'agit pas de nier la difficulté à trouver du souffle nouveau pour la vie de la Région, lequel se dirait par l'audace de l'abandon de certains pans pour créer de l'espace à du nouveau.

Ressources humaines

2017 a été une année marquée par l'installation dans la paroisse de Bellevaux – St-Luc du pasteur Dominique-Samuel Burnat et le départ à la retraite de deux ministres, MM. Pierre-André Ammeter et François de Charrière. Cela a conduit une paroisse, celle de St-François – St-Jacques à ne plus avoir de ministre titulaire, ce pourquoi le CR a prié Philippe Cosandey d'en être le répondant, c'est-à-dire celui qui en est le visage ministériel (incluant sa participation au Conseil paroissial et sa représentation dans diverses fondations). Côté St-Laurent – Les Bergières, le pasteur Roger Puati (qui n'est plus en charge de catéchisme régional) consacre désormais l'entier de son temps à cette paroisse, avec l'appui ponctuel de Virgile Rochat. La Région a pu bénéficier de l'apport de Claudia Bezençon durant le congé sabbatique de François Baatard. Désormais, et pour une durée imprécise, la Région bénéficie des apports des pasteurs Claudia Bezençon (50%) et Claire Clivaz (25%). Paradoxalement, ces apports ponctuels n'invitent guère à

repenser vraiment les répartitions de travail sur l'entier de la Région, tant ils permettent de (presque) continuer la présente organisation. Autant dire que le défi reste à relever.

Plateformes

Depuis leur création, en 2012, les plateformes ont vécu des évolutions très diverses. Au moment de leur instauration, le défi était de disposer, dans certains domaines, d'un lieu de partage, d'échange et de coordination au niveau régional. Le but était double : d'une part, mettre des forces et des compétences en commun et, d'autre part, initier des projets qui concernent et touchent l'ensemble de la Région. L'ambition était sans doute élevée. De fait, certaines plateformes ont eu de la peine à réunir un nombre suffisamment de personnes intéressées. D'autres ont fonctionné pendant quelques mois et ont mis fin à leurs travaux faute d'intérêt ou de force. D'autres, enfin, ont réussi à se constituer et à s'adapter aux besoins.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons au démarrage d'une nouvelle manière de travailler. De fait, deux services communautaires sont en train d'émerger de cette période de tâtonnement. Le premier rencontre des difficultés à se mettre en place (SC Famille) ; idéalement, il devrait coordonner le travail des plateformes Enfance, Jeunesse KT et le secteur des jeunes adultes. Le second (SC Présence et solidarité) regroupe depuis peu les attributions de diverses plateformes sous trois volets : les activités Terre Nouvelle, le secteur Développement durable et environnement et le domaine large de la diaconie.

La question des finances

Les comptes de l'exercice 2016 ont été examinés par l'Office de chancellerie et finances de l'EERV en début 2017, et ce en l'absence d'une commission de gestion et des finances pour la Région. Cet examen attentif et extérieur a permis une mise au point aussi exigeante qu'efficace des procédures.

Face au budget régional de plus en plus difficile à assumer vu les rentrées paroissiales financières en baisse, le Groupe de travail a voté un budget 2018 allégé.

Quant au **secrétariat** régional, il a été repensé dans un souci d'augmentation de l'efficacité et de collaboration.

Martine Chatelan, secrétaire-comptable de la région, a quitté son poste à la fin de l'année.

Le secrétariat de la Région – en tant que tel – est assuré par Doris Koch, secrétaire de la paroisse de La Sallaz – Les Croisettes, ainsi que celui des services communautaires, en particulier celui du domaine Enfance-famille, Jeunesse-KT, ainsi que les décomptes des activités de ces derniers. Un 10% d'EPT, annualisé est prévu pour cette activité spécifique.

Quant à Stefano Granieri, comptable de la paroisse Chailly – La Cathédrale, il assure la comptabilité tant de la Région que des services communautaires, également dans un 10% d'EPT annualisé prévu à cet effet.

C'est depuis l'automne que le secrétariat régional fonctionne de cette manière, et est en train de trouver ses marques.

De l'Assemblée régionale au Groupe de travail

Ayant constaté au cours de l'année 2016 un véritable blocage structurel, le CR a proposé de suspendre l'Assemblée régionale (AR) et de mettre en place un Groupe de travail restreint et plus proche des paroisses et des lieux d'Eglise, afin de pouvoir relever les présents défis. Ce Groupe de travail – que l'AR a voté et qui a reçu l'accord du Conseil

synodal (CS) jusqu'à la fin de la législature – est composé des président-es de Conseils de paroisses et de Conseils de services communautaires, ainsi que d'une délégation de 3 ministres désignée par le colloque régional. Il s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année. Il a permis la mise en place progressive d'entités (organisation de solidarités interparoissiales), alors qu'il a été décidé de mettre un terme aux Plateformes trop nombreuses, la (re)création des deux Conseils de service communautaire devant y suppléer. Ce Groupe s'informe également des travaux du Synode, suit les comptes de la Région, a souhaité déposer une motion relative aux contributions paroissiales. Le Groupe a par ailleurs prévu d'ouvrir un dossier « Cultes » au cours de l'année 2018, ce en lien avec les questions de dotations et d'effectifs.

Lieux de cultes et organistes

La diminution du nombre de cultes provoque une sous-occupation des bâtiments qui sont mis à disposition par les communes. La question se pose donc de leur maintien ou non dans leur affectation actuelle. Cette question ne concerne pas seulement notre Région. Mais le CS voit des enjeux particuliers, liés à la localisation en région lausannoise.

Après avoir éclairci avec le CS la question des compétences du CR en la matière, une délégation du CR a rencontré des représentants des autorités de la commune de Lausanne (M. David Payot, municipal et M. Nkiko Nsengimana, adjoint administratif). Les situations suivantes ont été évoquées : chapelle de Béthusy, église de la Croix-d'Ouchy, église de Sévelin, église de Malley et église de Saint-Marc. Selon l'accord passé avec le CS, le cas de l'église de Sévelin reste de la compétence du CS, qui a un projet de Maison de la diaconie. Pour les autres cas, le CR suit les dossiers en contact avec les responsables locaux. La démarche est en route, elle prend du temps et n'est donc pas encore achevée. A noter que la commune de Lausanne n'a, à l'heure actuelle, aucun moyen financier à mettre dans des projets de réaffectation de ces lieux de cultes. A suivre donc, dans le dialogue et dans le respect des compétences de chaque instance.

La question des organistes (et plus largement des musiciens d'Eglise) a aussi été abordée. Pour le moment, un moratoire est mis en place concernant la nomination de nouveaux organistes après le départ du/de la titulaire. Une rencontre aura lieu début 2018, réunissant une délégation du CR, un délégué de la commune de Lausanne (Nkiko Nsengimana) et la présidente de l'Association des organistes (Anne Chollet). L'idée est de mettre en place (si possible) un système mixte avec, d'une part, un certain nombre de postes d'organistes nommés et, d'autre part, une enveloppe permettant de rémunérer d'autres musiciens d'Eglise en fonction des besoins. Le projet est à l'état d'ébauche. La concertation devra nous permettre d'aborder toutes les questions sensibles et d'aboutir à un consensus. A préciser que ce dossier est en étroite relation avec la réflexion actuelle concernant l'offre culturelle à Lausanne et Epalinges.

La **paroisse de Villamont**, après avoir fait partie intégrante de la Région, tout en éprouvant quelques difficultés à y trouver sa place, en particulier au niveau des « droits et devoirs » y relatifs, a choisi de quitter la Région pour rejoindre les paroisses de langue allemande (PLA). Ce processus s'est déroulé en accord entre le Conseil régional et le Conseil paroissial et en relation avec le Conseil synodal. Nous souhaitons bonne route et bon vent à la paroisse de Villamont, route bénie au quotidien.

En guise de conclusion

Boucler un rapport, c'est une manière de tourner une page écrite et d'engager une page blanche !

Pour la page écrite, nous disons notre profonde reconnaissance à chacune et chacun qui a œuvré, sans compter ni son temps ni sa peine, pour tenir, voire soutenir – souvent – et oser risquer des nouveautés – parfois.

Nous relevons combien il est difficile, individuellement et communautairement de ne pas résister au changement.

Nous relevons également combien il est difficile de vivre la solidarité communautaire, ne pas se retirer sur le quant à soi de son « pré carré ».

Les défis ne se relèvent pas à coup de considérations économiques, structurelles... mais essentiellement en prenant le soin de se mettre ENSEMBLE pour nommer ce qui est/fait problème, s'écouter – avec respect – sur nos similitudes et nos différences et poursuivre l'ouvrage à la suite de Celui qui nous précède sans se lasser.

C'est à cette encre là que nous voulons écrire la page de 2018 !

Lausanne-Epalinges, janvier 2018